



Conférence des ministres de l'Éducation des pays
ayant le français en partage



MEPSA



Association
pour le développement
de l'éducation
en Afrique



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Bureau régional
pour l'éducation
en Afrique



ASSISES SUR LES RÉFORMES CURRICULAIRES

NOTE DE CADRAGE

Brazzaville (Congo)

Du 5 au 9 juillet 2010

CONFÉRENCE GÉNÉRALE INTRODUCTIVE

« La refondation des systèmes éducatifs et les réformes curriculaires, en lien avec les objectifs de l'EPT »

Les États et gouvernements ont entrepris, depuis quelques années, une transformation de leur système éducatif. Les raisons qui expliquent cette décision sont fondées sur plusieurs constats, dont les dysfonctionnements structurels, un accès à l'école difficile pour plusieurs élèves, une faiblesse de qualité des enseignements/apprentissages, des taux élevés de déperdition et de redoublement, etc. De plus, sous l'effet de la mondialisation et de l'accélération des technologies, une urgence de réformer les curricula s'est fait sentir puisque l'éducation joue un rôle décisif sur le développement économique et social d'un pays.

Prenant en compte plusieurs aspects, dont les supports pédagogiques, les contenus d'enseignement, la formation des enseignants, les méthodes d'enseignement et l'évaluation, etc., la réforme curriculaire a comme objectifs non seulement d'améliorer l'accès à l'école et la qualité des apprentissages, mais aussi de répondre aux attentes sociales et économiques de plus en plus élevées.

Qu'implique la refondation du système éducatif? Quelle est la définition accordée à l'expression « réforme curriculaire »? Quelles en sont les composantes? Est-ce que l'approche par les compétences est adaptée à l'éducation de base? Quelles sont les défis à relever? Les ressources humaines sont-elles suffisantes et qualifiées? Quelles sont les modalités d'implantation? Quelle est la place des programmes d'études dans cette réforme? Quelles sont les leçons qui peuvent être tirées sur le plan des politiques éducatives et sur les plans administratif, financier, organisationnel, pédagogique, etc.?

Outre la réforme basée sur l'approche par les compétences, d'autres réformes ont été entreprises, dont l'intégration de nouvelles dimensions éducatives (l'éducation environnementale, l'éducation en matière de population, l'éducation contre le VIH/SIDA, l'introduction des langues nationales dans les curricula ou l'éducation bilingue, etc.).

Chaque pays a son contexte particulier sur la question et a procédé à sa manière et, malgré les avancées, des préoccupations demeurent. À l'aube de l'échéance prévue pour atteindre les objectifs de l'EPT en 2015, il importe de voir l'état d'avancement de ces réformes afin de mettre en place des stratégies pour remédier urgemment aux problèmes rencontrés. Parmi ces derniers, il est à noter la remise en question de l'efficacité de l'approche par les compétences dans les programmes d'études et les lacunes relatives à l'élaboration des réformes curriculaires, notamment sur le plan organisationnel et aussi sur le choix du contenu. D'autres problèmes sont liés à l'implantation du curriculum dans les écoles en lien avec la formation des personnels scolaires, les dispositifs de suivi-évaluation et la nécessité d'ouverture à la communauté.

Pour faire face à ces défis, les gouvernements et leurs partenaires (acteurs de la société civile, partenaires au développement, entrepreneurs, employeurs, Communautés) doivent s'employer à définir une nouvelle vision élargie de l'éducation de base, à travers un changement de paradigme. Les systèmes éducatifs doivent être repensés, revisités, réorientés et recadrés pour produire les effets escomptés. C'est là tout le Sens de l'initiative prise par les États Africains à Kigali, d'adopter une nouvelle vision de l'éducation de base pour tous les enfants, avec l'accompagnement technique de l'UNESCO BRENDA. C'est dans ce contexte, que l'UNESCO, à travers son Bureau régional pour l'éducation en Afrique (BRENDA), promeut et appuie la mise en œuvre du Programme d'Éducation de Base en Afrique (BEAP), dont l'objectif est d'accompagner les pays Africains qui le souhaitent, dans la réforme de leur éducation de Base; le BEAP promeut une vision d'un cycle de base

continu pour la tranche d'âge de 0-15 ans, dans l'optique de garantir l'accès et le succès. Cette refondation de l'éducation de base doit prendre appui sur la réforme des curricula pour en faire un continuum cohérent.

Globalement cette conférence devra faire le point sur tous les aspects de la réforme dans un contexte de refondation des systèmes éducatifs en général, et des réformes curriculaires en particulier. Par la suite, elle ouvrira la voie sur les diverses thématiques retenues pour cette rencontre.

Plus spécifiquement, cette conférence fera le point sur les aspects suivants, il s'agit de :

- définir l'expression « réforme curriculaire » et en expliquer les diverses composantes ;
- expliciter les contextes des réformes curriculaires ;
- identifier les défis à relever dans la mise en place d'une réforme curriculaire ;
- identifier les modalités d'élaboration, de planification et d'implantation des réformes curriculaires des pays ;
- faire l'état des lieux du renforcement des capacités et de l'accompagnement des ressources humaines ;
- expliquer les principales difficultés survenues lors des réformes curriculaires ;
- aborder la vision élargie de l'éducation de base sous l'angle du BEAP dans le contexte des réformes curriculaires ;
- tirer les leçons apprises des expériences en matière de réformes curriculaires et dégager les pistes de solution.

THÈME 1 : La situation des réformes curriculaires

Exposé de cadrage 1 :

« Les réformes curriculaires par l'approche par les compétences (APC) dans les pays du Nord »

Entreprendre une réforme curriculaire exige la prise en compte de plusieurs aspects dont les contenus d'enseignement, le matériel pédagogique, les formations initiale et continue des personnels scolaires, les dispositifs d'évaluation, etc. Ainsi, conduire cette réforme vers la réussite éducative relève d'un défi considérable et celui-ci est d'autant plus grand en raison de la complexité de l'approche retenue, soit l'approche par les compétences.

Le choix de l'approche par les compétences a suscité de nombreuses préoccupations chez les acteurs de l'éducation, particulièrement les enseignants qui voient une rupture dans les approches pédagogiques, notamment par l'introduction des nouvelles technologies, et les méthodes d'évaluation. Les programmes d'études manquent de clarté et les craintes que les savoirs soient mis de côté sont manifestes. Toutefois, la réforme est en cours et on s'interroge sur l'impact qu'elle a eu sur les acquisitions scolaires.

Où en sont les pays du Nord avec cette réforme? Quelles sont les stratégies mises en œuvre pour engager et accompagner leur réforme curriculaire? Quels sont les problèmes rencontrés? Quelles sont les solutions adoptées? Peut-on évaluer de façon sans équivoque l'impact que cette réforme a eu sur le système éducatif? Si tel est le cas, quelles ont été les réussites et les pratiques à conserver?

Afin d'approfondir cette réflexion, l'exposé de cadrage devrait:

- faire une description des réformes curriculaires dans des pays du Nord ;
- faire une analyse critique de ces réformes ;
- indiquer les réussites, les difficultés rencontrées ainsi que les leçons tirées et les pistes envisagées.

Exposé de cadrage 2 :

« Les réformes curriculaires par l'approche par les compétences (APC) en Afrique »

Entreprendre une réforme curriculaire exige la prise en compte de plusieurs aspects dont les contenus d'enseignement, le matériel pédagogique, les formations initiale et continue des personnels scolaires, les dispositifs d'évaluation, etc. Ainsi, conduire cette réforme vers la réussite éducative relève d'un défi considérable, particulièrement dans un contexte où les ressources humaines, matérielles et financières sont insuffisantes. Le défi est d'autant plus grand lorsque le choix de l'approche par les compétences a été retenu par les gouvernements comme étant une orientation et une démarche qui jette les bases d'un apprentissage tout au long de la vie.

En 2008, une étude internationale sur les réformes curriculaires par l'approche par les compétences a été menée par un consortium auquel participaient plusieurs partenaires de l'éducation, dont l'Agence française de développement (AFD), le Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), la Banque africaine de développement (BAD), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Centre international d'études pédagogiques (CIEP).

Cette étude s'est réalisée dans cinq pays d'Afrique : le Cameroun, le Gabon, le Mali, le Sénégal et la Tunisie. Elle présente un état des lieux des processus de réformes curriculaires en éducation de base tout en mettant l'accent sur les facteurs de réussite et les difficultés rencontrées.

Afin d'approfondir cette réflexion, l'exposé de cadrage devrait :

- présenter l'étude réalisée sur les réformes curriculaires dans cinq pays africains ;
- faire une analyse critique de ces réformes ;
- indiquer les réussites, les difficultés rencontrées ainsi que les leçons tirées et les pistes envisagées.

Exposé de cadrage 3 :

« La démocratisation de l'éducation à travers la réforme curriculaire sous l'angle du BEAP »

L'état actuel de nos systèmes éducatifs nous interpelle tous et exige un changement de vision qui devra être sous-tendue par des réponses satisfaisantes aux interrogations suivantes : quel système éducatif voulons nous pour nos enfants ? Quelles stratégies pour y arriver ? Quel curriculum pour des résultats satisfaisants ? Quelles langues d'enseignements ? Quel type d'enseignants/formateurs ? Etc.

Le BEAP propose, entre autres, comme point d'entrée, les curricula basés sur l'approche par les compétences. Il propose des offres éducatives diversifiées à l'enfant de la naissance à l'âge de 15 ans à travers, différentes modalités, une approche concertée et consensuelle, un partenariat. Somme toute, une gestion multisectorielle et multidimensionnelle de l'éducation, mettant l'enfant au cœur du processus, avec pour résultat ultime : Garantir son succès dans les apprentissages.

Le BEAP, accorde une place de choix, aux attitudes, aux valeurs, aux cultures et aux savoirs locaux. Il met l'accent sur l'acquisition des compétences de vie, l'entrepreneuriat ainsi que sur l'enseignement technique et la formation professionnelle favorisant l'insertion des jeunes dans le monde du travail.

Expérience pays

« *L'extension de l'éducation de base pour une éducation de qualité : quel cadre curriculaire pour une offre de service pour les 0-15 ans ?* »

Selon les données du rapport mondial de suivi de l'EPT 2010, dans certains pays d'Afrique subsaharienne, 40 % des jeunes ayant fréquenté l'école primaire pendant cinq ans, ne savent ni lire ni écrire et n'ont ni les compétences de base indispensables pour ne pas retomber dans l'analphabétisme, ni les qualifications minimales pour prétendre à un emploi (pour ceux ayant l'âge requis). La qualité reste indexée à moins de 0.7 pour l'écrasante majorité des pays africains. Les jeunes qui sortent de l'école primaire sans savoir ni lire ni écrire sont encore bien trop nombreux et leur nombre ne cesse de croître d'année en année. Les résultats des recherches et des analyses sur les offres éducatives convergent à questionner la qualité et la pertinence des programmes d'éducation de la petite enfance, des jeunes et des adultes.

Dans ce contexte, le Rwanda a opté en 2009, pour une école de base de 9 ans, ininterrompue. Les premiers résultats laissent présager une amélioration du taux d'achèvement, de la transition primaire secondaire et aussi du maintien.

THÈME 2 : L'élaboration des réformes curriculaires

EXPOSÉ DE CADRAGE :

« **L'élaboration d'une réforme curriculaire : quels enjeux, défis et stratégies?** »

Dans un contexte sociétal en plein bouleversement, les attentes de la société sont plus fortes et le niveau de compétences recherchées plus élevé.

La décision d'entreprendre une réforme curriculaire s'appuie sur le constat de dysfonctionnements importants du système éducatif. Bien qu'il y ait des liens étroits avec les domaines de l'accès et de la gestion, cette réforme touche particulièrement le domaine de la qualité de l'éducation. Sur le plan institutionnel, le curriculum (contenus, méthodes pédagogiques et moyens didactiques), les personnels scolaires et l'organisation scolaire sont pris en compte. Sur le plan individuel, les conditions de vie et de scolarisation des élèves retiennent l'attention.

Avec cette large gamme d'aspects à prendre en compte, il est juste de s'interroger sur la manière dont sera élaborée la réforme curriculaire. Quel serait le cadre logique dans l'élaboration d'une réforme curriculaire? Quelles sont les étapes principales? Quelles sont les stratégies retenues? Quels sont les acteurs concernés? Quels sont les défis à relever?

Plusieurs pays ont adopté une réforme curriculaire qui s'appuie sur l'approche par les compétences. Bien que cette approche ait été reconnue par la communauté éducative comme étant une des plus appropriées pour relever le défi de l'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif, force est de reconnaître que sa complexité amène des problèmes importants, dont la difficulté à circonscrire le terme « compétences » et l'alourdissement de la tâche du personnel enseignant dans un contexte déjà exigeant. Qu'est-ce qui détermine alors le choix d'une approche particulière, dans ce cas-ci l'approche par les compétences?

Afin de poursuivre la réflexion, l'exposé de cadrage devrait:

- expliciter les contextes des réformes curriculaires ;

- indiquer les étapes et les mécanismes requis de l'élaboration d'une réforme curriculaire ;
- identifier les facteurs qui ont conduit au choix de l'approche par les compétences.

Sans aller en profondeur, cet exposé devrait également ouvrir la voie vers les thématiques des deux études de cas, à savoir l'organisation institutionnelle et les stratégies de choix des domaines de compétences et de révision des supports didactiques dans les réformes curriculaires.

Expérience pays 1 : *Les réformes curriculaires et l'organisation institutionnelle*

Une réforme curriculaire qui se déroule dans une approche systémique exige de nombreuses modifications tant sur le plan du curriculum que sur celui du personnel scolaire et de l'organisation scolaire. En faisant un diagnostic de l'ensemble du système éducatif, les pays ont planifié leur réforme éducative de diverses façons. Certains ont fait le choix de procéder à un réaménagement organisationnel : soit par la création de structures, par exemple, des commissions ont été instaurées dans le but d'examiner les nouveaux programmes d'études et de vérifier leur cohérence avec les fondements de la réforme ; soit par la restructuration du système éducatif, dont la modification des cycles d'apprentissage, de la durée des niveaux d'enseignement et de la structure de l'année scolaire ; soit par la redistribution des responsabilités aux structures existantes.

Par ailleurs, pour permettre à tous les acteurs de jouer leur rôle efficacement, plusieurs pays ont opté pour la décentralisation de leur système éducatif. Qu'est-ce que cette décentralisation a impliqué sur le plan organisationnel? Est-ce que la réforme curriculaire est inscrite dans une démarche plus globale? Si tel est le cas, avec quelle articulation? Quels problèmes de pilotage et de gestion de développement de cette réforme curriculaire a-t-il fallu résoudre?

L'étude de cas devrait porter sur les éléments suivants :

- faire une description sommaire du système éducatif à l'étude, incluant les enjeux relatifs à l'organisation institutionnelle nécessaire ;
- décrire le contexte institutionnel ainsi que l'engagement politique et les acteurs ;
- indiquer les problèmes de pilotage et de gestion du développement des innovations curriculaires ;
- indiquer les stratégies mises en place pour favoriser une organisation institutionnelle efficiente ;
- présenter les conditions et les facteurs de succès, les difficultés rencontrées, les pistes de solution ainsi que les perspectives d'actions.

Expérience pays 2 : *Les réformes curriculaires et les stratégies de choix des domaines de compétences et de révision des supports didactiques*

Adoptant une réforme curriculaire par l'approche par les compétences, les décideurs reconnaissent la nécessité de rompre avec des programmes d'études axés sur une liste de connaissances à mémoriser et d'objectifs à atteindre sans la création de liens entre eux.

Le contenu de ces programmes doit répondre au contexte national et aux besoins de l'élève et de la société. Les apprentissages doivent être signifiants et conduire l'élève à développer des compétences indispensables à la vie courante et faire de lui un citoyen responsable répondant aux finalités du système éducatif. Les méthodes d'enseignement doivent être variées afin de rejoindre les divers styles d'apprentissage et ainsi éviter l'exclusion à l'intérieur de la classe. Le transfert des connaissances et l'intégration des apprentissages sont privilégiés par des méthodes actives et regroupant plusieurs disciplines.

Quels sont les processus adoptés pour remodeler les programmes d'études? Qu'est-ce qui détermine le choix des domaines de compétences? Quelles sont les démarches à adopter pour assurer un choix pertinent? Certains pays ont eu recours à des tables de concertation réunissant les acteurs de l'éducation, y compris les parents et la communauté, afin de proposer les axes à adopter pour la conception des nouveaux programmes d'études. Des équipes d'experts examinent les résultats de ces débats afin de répartir en domaines ou en aires curriculaires les compétences retenues. Pourtant, il existe un écart entre le curriculum officiel et celui qui est enseigné.

Comment se déroule la révision des supports didactiques? Tout en se gardant un droit d'approbation, certains pays se tournent vers l'entreprise privée pour la révision des supports didactiques afin de les rendre conformes aux nouveaux programmes d'études. Dans d'autres, le matériel didactique a du mal à suivre le rythme de cette évolution.

L'étude de cas devrait porter sur les éléments suivants :

- faire une description sommaire du système éducatif à l'étude, incluant les enjeux relatifs aux stratégies de choix des domaines de compétences et à la révision des supports didactiques ;
- décrire le processus adopté pour remodeler le contenu du curriculum ainsi que celui adopté pour réviser les supports didactiques ;
- présenter les conditions et les facteurs de succès, les difficultés rencontrées, les pistes de solution ainsi que les perspectives d'actions.

Expérience pays 3 : « *Conditions de réussite de la mise en œuvre d'un cadre curriculaire pour une éducation de base élargie* »

La Gambie, qui avait déjà une éducation de base de 9 ans, a entrepris une réforme de son cadre curriculaire pour que toutes ces années soient conduites dans un continuum. Elle s'est attelée au cours de ces 2 dernières années à élaborer un cadre curriculaire pertinent, basé sur les compétences - « *Competency based curriculum* ».

Les défis demeurent l'intégration des tranches d'âges 0-3 ans et 3-6 ans, jusque là majoritairement du ressort du secteur privé, dans ce continuum, à travers une politique intégrant la petite enfance dans le cadre curriculaire. Comment mettre en œuvre ce nouveau cadre curriculaire ? Comment développer les syllabus ? Comment mettre en place un système d'évaluation pertinent ? Comment développer les matériels d'enseignement et d'apprentissage ? Quelle formation des maîtres pour une approche par les compétences ? Cette communication permettra aux participants de partager les enseignements tirés d'une telle démarche, aborder les défis et explorer des bonnes pratiques.

THÈME 3 : L'implantation des curricula dans les écoles

EXPOSÉ DE CADRAGE :

« L'implantation des curricula dans les écoles »

Puisque la réforme du curriculum implique plusieurs aspects, dont les programmes d'études, le matériel didactique, la formation du personnel enseignant, il est indispensable de prévoir des mesures pour assurer une implantation adéquate et efficiente du curriculum dans les études.

Dans certains pays, des actions ont été entreprises pour amener le personnel scolaire à adhérer à ce changement et à développer des compétences liées à leur nouveau rôle. Pourtant, des malaises persistent face à l'approche par les compétences, les interprétations sur les outils et les méthodes pédagogiques ainsi que les méthodes d'évaluation varient

considérablement. Les cours magistraux ont toujours la prépondérance dans les salles de classe. La résistance provient souvent d'une communication déficiente, d'une appropriation inadéquate, d'une absence de formation ou encore d'une insuffisance ou d'une inadéquation des conditions de fonctionnement.

Dans d'autres pays, des difficultés persistent encore quant à la formation du personnel scolaire en raison du manque flagrant de ce personnel pour répondre à la demande toujours croissante. Ailleurs, des formations sont offertes aux personnels scolaires mais ces dernières se sont avérées insatisfaisantes faute de cohérence et de pertinence. Pourtant, la communauté éducative reconnaît que des formations adaptées sont indispensables si on veut assurer le succès de l'implantation du curriculum et amener le personnel scolaire à se l'approprier et à s'impliquer en conséquence.

Comment implanter alors un nouveau curriculum? Quelles sont les démarches préconisées par les pays sur le plan pédagogique? Comment doit s'effectuer l'appropriation pédagogique par les intervenants de l'école?

Afin de poursuivre la réflexion, l'exposé de cadrage devrait:

- décrire l'aspect opérationnel de l'implantation de la réforme curriculaire ;
- identifier les difficultés rencontrées à l'implantation de la réforme curriculaire ;
- indiquer les démarches pédagogiques adéquates et l'appropriation pédagogique nécessaire.

Sans aller en profondeur, l'exposé devra ouvrir la voie vers les études de cas en abordant les aspects relatifs au rôle de la formation des personnels scolaires dans l'implantation des curricula, les conditions nécessaires à une formation de qualité ainsi que la dimension de l'ouverture de l'école à la communauté, la participation de cette dernière dans l'implantation curriculaire et les conditions à mettre en place pour favoriser le bon fonctionnement de cette ouverture à la communauté dans le cadre de l'implantation de la réforme curriculaire.

Expérience pays 1 : *La formation et l'implication des personnels scolaires dans l'implantation des curricula*

La refondation des systèmes éducatifs, incluant la réforme des curricula, adaptée au contexte de changements sociétaux a conduit à une transformation des méthodes de travail du personnel scolaire, particulièrement pour l'enseignant et le chef d'établissement.

Pour l'enseignant, il ne s'agit plus de donner des cours exclusivement magistraux en intégrant des activités de reproduction, traduisant une conception de transmission de connaissance. Il doit adopter des approches plus ouvertes et plus actives, tout en conservant l'institutionnalisation des savoirs et la structuration des apprentissages, et en favorisant l'élaboration de situations d'apprentissage signifiantes. Cette nouvelle façon d'enseigner a pour conséquence évidente des modifications dans l'évaluation. Pour le chef d'établissement, son rôle n'est plus confiné à une tâche administrative, mais il se doit d'être un leader pédagogique afin d'amener son personnel enseignant vers un but commun, soit la réussite éducative. Il est souhaité que ces deux types de personnel scolaire aient à cœur leur développement professionnel et deviennent des praticiens réflexifs. Le défi ne consiste pas uniquement à revoir la formation initiale et continue de ces personnels scolaires, mais aussi et surtout à atténuer les résistances et à partager une vision commune.

L'étude de cas devrait porter sur les éléments suivants :

- faire une description sommaire du système éducatif à l'étude, incluant les enjeux relatifs à l'adhésion du personnel scolaire à cette réforme ainsi qu'aux formations initiale et continue dans la mise en œuvre des réformes curriculaires ;

- décrire les stratégies mises en place pour favoriser l'implication du personnel et permettre aux formations de jouer leur rôle dans l'implantation du curriculum ;
- indiquer les compétences à développer chez le personnel enseignant pour lui permettre de remplir sa mission ;
- présenter les conditions et les facteurs de succès, les difficultés rencontrées, les pistes de solution ainsi que les perspectives d'actions.

Expérience pays 2 : La participation de la communauté dans l'implantation des curricula à l'école

L'aspect partenarial entre les divers acteurs du système éducatif prend de plus en plus de place dans les stratégies de mise en œuvre pour l'amélioration de la qualité de l'éducation. Cette dynamique s'instaure à plusieurs niveaux. Au niveau central, afin de connaître les besoins et les attentes de la population en matière d'éducation, certains pays ont procédé à une consultation large afin de cibler des objectifs et d'établir des priorités dans leur réforme curriculaire. À l'échelle de l'école, elle se traduit habituellement par l'implication des parents et de la communauté locale dans plusieurs activités, qu'elles soient d'ordre pédagogique, culturelle, administrative, etc.

L'établissement de relations étroites entre l'école et la communauté assure une compréhension commune de la mission éducative, engendre une collaboration réciproque de ces acteurs et favorise le comportement positif des familles en ce qui concerne la scolarisation des enfants et leur maintien en classe. Dans l'implantation de la réforme curriculaire, les interventions des divers acteurs doivent être coordonnées afin de converger toutes les actions vers la réussite de cette transformation. Comme dans un orchestre, chacun doit jouer sa partition convenablement et au moment propice pour rendre la musique harmonieuse.

Pourquoi cette ouverture est-elle si importante? Quelle est donc la participation de ces acteurs dans l'implantation du curriculum à l'école?

L'étude de cas devrait porter sur les éléments suivants :

- faire une description sommaire du système éducatif à l'étude, incluant les enjeux relatifs à la participation de la communauté à l'école dans l'implantation du curriculum officiel ;
- décrire les stratégies mises en œuvre pour favoriser l'implication et l'engagement de la communauté ;
- présenter les rôles effectifs des différents acteurs locaux ;
- présenter les conditions et les facteurs de succès, les difficultés rencontrées, les pistes de solution ainsi que les perspectives d'actions.

THÈME 4 : Le suivi-évaluation des réformes curriculaires

EXPOSÉ DE CADRAGE 1 :

« Quelles stratégies de régulation de la réforme curriculaire? »

Mettre en place une réforme curriculaire implique une approche systémique, particulièrement lorsqu'une nouvelle approche est adoptée, par exemple, l'approche par les compétences. En effet, cette nouvelle orientation exige, notamment, une révision des programmes d'études, une adaptation du matériel didactique et une formation du personnel scolaire cohérente avec l'approche retenue.

Il faut du temps à la réforme pour se mettre en place et laisser le système éducatif retrouver son équilibre, mais il faut également éviter de prendre des directions inappropriées. Afin de

s'assurer que la démarche entreprise se dirige vers les résultats escomptés, il importe de vérifier régulièrement les stratégies retenues pour les ajuster, les modifier et/ou les retirer. De plus pour permettre une bonne lecture des résultats de la réforme, une définition des données est essentielle.

Quels dispositifs de régulation doivent être mis en place par les pays dans le but de suivre l'évolution de la réforme curriculaire? Quelles sont les stratégies de régulation qui permettraient de consolider les démarches curriculaires?

Afin d'approfondir cette réflexion et d'établir de nouvelles stratégies, l'exposé de cadrage devrait :

- traiter de la dimension de l'évaluation d'une réforme curriculaire sous l'aspect de processus de régulation de la réforme curriculaire ;
- indiquer les éléments dont il faut tenir compte, les stratégies à mettre en place et les conditions nécessaires pour instaurer ce processus de régulation dans un système éducatif ;
- illustrer des processus de régulation de l'implantation de la réforme curriculaire en vue de l'améliorer en indiquant les forces et les faiblesses de ces processus.

EXPOSÉ DE CADRAGE 2 :

« L'impact de la réforme curriculaire »

Soumis à de fortes pressions aux niveaux national et international, les systèmes éducatifs doivent mettre en place un dispositif d'évaluation ayant comme finalités l'information des résultats aux divers acteurs et l'amélioration des performances du système afin d'aider les décideurs à prendre des mesures adéquates. Ce mécanisme d'évaluation, qualitative et quantitative, doit permettre de comparer les résultats dans le temps et dans l'espace, et d'isoler des variables utiles à la détermination des politiques.

Entreprendre une réforme curriculaire vient mettre en déséquilibre non seulement le processus en cours, mais aussi les principaux acteurs. Cette situation provoque souvent des critiques sur les bases de la réforme curriculaire, les modalités de mise en œuvre ainsi que les éventuels résultats.

Depuis le début de la mise en œuvre de cette réforme curriculaire, plusieurs préoccupations liées, notamment à l'impact sur les résultats scolaires et sur le plan pédagogique, sont soulevées. Quel est l'impact de la réforme sur les pratiques enseignantes? Quels sont les résultats de la réforme sur le plan des acquis scolaires? Quel impact les nouvelles approches pédagogiques, quand elles sont adoptées, ont-elles sur l'apprentissage des élèves?

L'approche par les compétences exige une rupture dans la forme d'évaluer les acquis des élèves, d'où la nécessité d'une adaptation pour le personnel scolaire. Pourtant, les examens certificatifs, pour la plupart, sont demeurés inchangés. Comment évaluer objectivement et efficacement dans une approche par les compétences? Quel dispositif d'évaluation devrait être mis en place dans un système éducatif qui a adopté une réforme curriculaire par l'approche par les compétences? Quels objectifs et quels indicateurs doivent être retenus pour réaliser l'impact de la réforme? Est-ce que les modalités d'évaluation actuelles sont conformes à l'approche par les compétences?

Afin d'approfondir cette réflexion et d'établir de nouvelles stratégies, l'exposé de cadrage devrait :

- traiter des politiques efficaces à mettre en place dans le cadre de réformes curriculaires pour mieux cibler les projets de réforme ;

- indiquer les éléments à tenir en compte, les stratégies à mettre en place et les conditions nécessaires pour instaurer un dispositif d'évaluation efficace dans un système éducatif avec l'approche par les compétences ;
- illustrer des dispositifs d'évaluation dans une approche par les compétences ;
- identifier les indicateurs pour évaluer l'impact de la réforme ;
- donner globalement les résultats de la réforme sur le plan pédagogique (les types d'approches pédagogiques efficaces) ;
- donner globalement les résultats de la réforme sur le plan des acquis scolaires.

Expérience pays : « *L'importance du rôle des Pôles d'expertise dans l'appui technique* »

Le Tanzanian Institute for Education (TIE), centre de formation pour le curriculum, accompagne les pays de la région, pour un renforcement des capacités dans le développement curriculaire. Au cours de ces deux dernières TIE a appuyé la formation d'une dizaine de pays africains, dans le cadre de la mise en œuvre du BEAP, plus spécifiquement pour le développement de leur cadre curriculaire.

A travers ces activités de renforcement des capacités pour les pays, plusieurs enseignements, notamment les besoins et les stratégies d'accompagnement de ces pays, dans la mise en œuvre d'une éducation de base étendue de 9 à 10 ans.